

LOCATIONS Commune de BUST



Séance du CM **18/10/2021**

A compter du 19 octobre 2021

DESIGNATION	SALLE "La BUDIG"			ABRI CHAMPETRE			CLUB HOUSE		
	Habitants de Bust	Associations Bustoises	Extérieur	Habitants de Bust	Associations Bustoises	Extérieur	Habitants de Bust	Associations Bustoises	Extérieur
1 Week-end	180,00 €	1er Gratuité 2ième 180 € 3ième et suivant 140 €	220,00 €	70,00 €	70,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	140,00 €
1/2 journée	60,00 €	Gratuité	80,00 €						
Enterrement 1/2 journée	Gratuité		80,00 €						
Salle à l'année 1h / sem (40 séances)	400,00 €		400,00 €						
Salle à l'année 2h / sem (80 séances)	600,00 €		600,00 €						
Option Sono (Salle la Budig)	50,00 €	Gratuité	50,00 €						
Caution	750,00 €	750,00 €	750,00 €	250,00 €		250,00 €	750,00 €		750,00 €
Option Nettoyage complet hors vaisselle	180,00 €	180,00 €	180,00 €	180,00 €		180,00 €	180,00 €		180,00 €

Dans le prix des locations est compris : La vaisselle, chambre froide, CO2 pour tireuse

Toute détérioration ou casse sera refacturée au locataire (ex : Verre 3 € / Assiette, Tasse, Sous Tasse 3 € / Couverts "1 pièce" 3,00 €...)

Attention en ce qui concerne la SONO, si celle-ci est déréglée, le coût de la remise en fonction et de 280 € (frais à supporter par le locataire)

La caution sera restituée ou détruite dans la mesure où il n'y a aucun problème

Association dépôt d'un chèque de caution de 750,00 € annuel en Janvier N (restitution en janvier N+1 contre nouveau chèque)

Pour toutes les locations, obligation de signer un contrat et de remettre une quittance d'assurance RC

La location et le contrôle des salles seront assurés par : Danielle BELTRAN 06.47.98.66.09 et Sylvie QUIRIN 07.86.32.36.88 (Réservation en Mairie : 03.88.00.61.39)

La gestion de la salle est de la responsabilité du Maire (Michel BELTRAN 06.89.98.28.22)